

MAILLONS

CHARTRE DE LA FEDEC

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT
DES ARTS DU CIRQUE



FEDEC

FÉDÉRATION EUROPÉENNE
DES ÉCOLES DE CIRQUE
PROFESSIONNELLES

02	01	LE PROFESSEUR DANS SA FONCTION
02	02	LE PROFESSEUR ET L'ÉTUDIANT RAPPORT AU CORPS
03	03	LE PROFESSEUR ET L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE
04	04	LE PROFESSEUR ET L'INSTITUTION-ÉCOLE

ÉCOLE OU INSTITUTION : Terme générique représentant les différents types d'écoles membres de la FEDEC de niveau secondaire, professionnel ou supérieur (lycées avec option « Arts du cirque », centres de formation, écoles professionnelles, département arts du cirque d'université ou d'écoles supérieures).

PROFESSEUR : Terme générique représentant les différents types de professeurs dans les écoles et centres de formation membres de la FEDEC qu'ils soient enseignants, intervenants, conférenciers, professeurs, etc.

ÉTUDIANT : Terme générique représentant les différents types d'étudiants dans les écoles et centres de formation membres de la FEDEC qu'ils soient apprentis, élèves, étudiants etc.

Pour les définitions précises des termes se référer à la Terminologie de la politique européenne d'enseignement et de formation – Terminology of European education and training policy A selection of 100 key terms , Luxembourg : Office for Official Publications of the European Communities, 2008 ISBN 92-896-0472-7, © European Centre for the Development of Vocational Training, 2008
http://www.cedefop.europa.eu/etv/Upload/Information_resources/Bookshop/369/4064_en.pdf

Ce projet a pu être réalisé grâce au soutien de la Commission Européenne (DG – Education et Culture – Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie). Cette publication n'engage que son auteur et la Commission Européenne n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

MAILLONS

CHARTRE DE LA FEDEC

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT
DES ARTS DU CIRQUE

FEDEC

FÉDÉRATION EUROPÉENNE
DES ÉCOLES DE CIRQUE
PROFESSIONNELLES

01

LE PROFESSEUR DANS SA FONCTION

Le professeur se positionne dans une posture de disponibilité et d'attention envers un étudiant. Il accompagne son projet en prenant en compte les particularités et représentations de celui-ci. Ce rôle implique de ne plus faire référence à soi ou à son parcours antérieur, mais plutôt de mettre à distance ses propres empreintes et modèles intériorisés au profit de l'ouverture à autrui et d'une découverte partagée.

Il interroge sans cesse sa pratique, ses attitudes, ses réactions, ses relations pour l'exercer «en conscience» et dans l'interrogation permanente de ses compétences et des procédures utilisées. Cette «posture réflexive» et d'auto-évaluation incessante permet :

- d'exercer sa fonction et sa tutelle sans déborder dans la sphère privée ;
- de ne pas imposer une vision du travail trop restreinte, d'élaborer son propre style dans l'action pédagogique ;
- d'analyser sa position subjective dans la relation à l'étudiant.

Le professeur ne doit «rien céder sur l'humain» et toujours privilégier dans ses analyses les problématiques humaines : motivation, investissement, estime de soi, anxiété, émotions... Il privilégie la démarche et le processus de formation selon les rythmes et besoins de l'étudiant, au détriment de tout empressement ou recherche de validation narcissique de sa valeur.

02

LE PROFESSEUR ET L'ÉTUDIANT

Le professeur privilégie toujours une attitude éducative et compréhensive des comportements de l'étudiant, dans le respect des différences individuelles (âge, genre, personnalité, culture...). Cette attitude doit être conjuguée avec la responsabilisation de l'étudiant et la stimulation incessante, par tous les moyens pédagogiques connus, de son engagement dans sa formation et la préparation de son projet.

L'autonomisation de l'étudiant, sa socialisation, sa construction identitaire demeurent les enjeux majeurs du processus de formation. Le lien éducatif est au service de ces objectifs.

Le professeur interroge sans cesse sa propre posture dans la relation à l'étudiant, mais aussi la demande et les attentes (transfert) de celui-ci. Cette observation le guide dans l'ajustement de son rôle.

Les comportements de concurrence, jalousie, revendication affective entre étudiants au sein du groupe sont traités par le professeur dans un souci d'équité et de régulation.

Le professeur est tenu par une obligation de moyens, pas par une obligation de résultats. Les moyens et démarches utilisés par le professeur (programme de travail, contenus, objectifs modalités d'évaluation...) sont exposés et communiqués aux étudiants avec précision et transparence. Sa compétence et sa responsabilité ne sont pas évaluées par la réussite ou l'insertion professionnelle de l'étudiant. La préservation de l'intégrité psychique et physique de l'étudiant valent toujours plus que l'obtention ponctuelle de performances.

L'accompagnement du projet de l'étudiant, son guidage pédagogique ne peuvent être confondus avec une tutelle prescriptive. Toute forme de dépendance de l'étudiant autre que pédagogique, fut-elle sollicitée par celui-ci, doit être analysée et questionnée pour ses effets limitatifs à moyen et long terme.

03

LE PROFESSEUR ET L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Le professeur entretient une attitude positive et encourageante des efforts des étudiants. Son attention est finement individualisée, mais il encourage toute transmission ou tutorat entre pairs et valorise les ressources du groupe au bénéfice de chacun.

Le professeur ajuste sans cesse sa distance affective à l'étudiant en fonction des émotions, états psychiques, projections dans l'avenir de celui-ci. Ce réglage vise un soutien optimal, mais aussi le respect des limites de sa responsabilité professionnelle, la non-intrusion dans la sphère privée de l'étudiant.

Au sein d'un système d'interactions complexes (formation, vie en internat, relation aux familles et proches...) le professeur oriente son attention vers les signes de bien-être subjectif, ou de dysfonctionnement, manifestés par l'étudiant, dans un but de régulation et d'anticipation des crises ou accidents.

RAPPORT AU CORPS

Le rapport proximal au corps de l'étudiant est un outil essentiel de l'acte de formation dans la pratique des arts du cirque. Pour autant le professeur doit veiller en permanence :

- à neutraliser tous les effets de séduction ou de familiarité ou de dévalorisation suscités par cette proximité, par la tenue vestimentaire ;
- à préserver l'intégrité corporelle de l'étudiant, à lui inculquer une attitude raisonnée par rapport au risque ;
- à transmettre des exigences en matière d'hygiène corporelle, alimentaire, récupération etc. compatibles avec l'investissement physique, psychique et émotionnel requis.

Dans le domaine artistique, le corps de l'étudiant exprime une expression personnalisée, une créativité, des capacités d'improvisation ou d'innovation qu'il convient de reconnaître et de laisser s'affirmer.

Chaque professeur entretient avec les membres de l'équipe pédagogique une relation de respect et de confiance réciproque, d'écoute mutuelle. Cette attitude permet de fonder une communauté éducative solide et cohésive autour du projet pédagogique, où coopération et communication dominant sans altérer la responsabilité de chacun, ou l'enrichissement mutuel profite à chacun.

Le partenariat entre professeurs inclut le partage des savoirs et expériences, l'information réciproque sur les étudiants, la délégation à un pair ou le soutien à celui-ci en cas de difficultés.

La disponibilité aux pairs, la communication entre membres vise la résolution des problèmes, la complémentarité et l'harmonisation des apports, la connaissance des efforts et difficultés de chacun, leur conjugaison au profit du projet collectif.

L'engagement de confidentialité interne à l'équipe et au contenu de ses réunions est au service du renforcement de la responsabilité pédagogique de chacun et de sa pertinence en situation de doute.

Chaque professeur reçoit (et offre) au sein de l'équipe, sans conditions, un soutien moral et opérationnel à ses entreprises ; dans ce but chacun accorde en réunion de synthèse, groupe de parole, confrontation d'expériences, une attention maximale et sans jugement aux avis et confidences de ses pairs.

L'analyse conjugulée des observations, les échanges réguliers au sein de l'équipe permettent à chacun de repérer chez les étudiants les signes de dysfonctionnement et d'ajuster des mesures préventives.

04

LE PROFESSEUR ET L'INSTITUTION-ÉCOLE

Le professeur répercute dans son fonctionnement les directives, modalités organisationnelles ou réglementaires prescrites par l'institution et ses instances collectives, notamment à l'endroit des étudiants.

En retour il reçoit de la structure un cadre, un dispositif qui soutient résolument et légitime sa responsabilité et son statut. Par sa dimension symbolique, l'institution protège le professeur et soutient son autorité. Elle affiche et défend les valeurs du monde circassien que le professeur répercute dans son action pédagogique et humaine.

L'école soutient et encourage les occasions et processus de formation tout au long de la vie pour ses professeurs, notamment lorsque ces compléments de formation recoupent le projet de l'école en matière de santé, sécurité, renforcement des compétences des étudiants.

En cas de difficulté, ou de crainte, outre le recours aux autres membres de l'équipe pédagogique, le professeur informe la direction de l'école afin d'élaborer une stratégie efficace et compatible avec l'organisation instituée. La sollicitation des niveaux hiérarchiques existants vise à protéger le professeur et à l'aider à résoudre des situations conflictuelles dans son action.

Les différents dispositifs de coordination, élaboration collective, analyse des situations préconisés et mis en place par l'institution représentent des opportunités d'élaboration de stratégies et de renforcement de compétences.

REMERCIEMENTS

La FEDEC souhaite remercier tous les participants pour leur temps ainsi que pour la contribution qu'ils ont apporté à ce projet :

- tous les membres du réseau de la FEDEC
- les directeurs pédagogiques et les équipes pédagogiques des écoles et centres de formation membres de la FEDEC
- les responsables du groupe de réflexion sur le renforcement des compétences des directeurs pédagogiques
- l'expert associé aux ateliers et à la conception de la charte M. Marc Levêque
- l'équipe chargée de la coordination du projet MAILLONS

La FEDEC remercie ceux qui ont permis la réalisation de ce projet et qui soutiennent ses activités :

La Commission Européenne (DG- Éducation et Culture - Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie), l'Agence Exécutive « Éducation, Audiovisuel et Culture » (EACEA), le Cirque du Soleil, Franco Dragone Entertainment Group et le Cirque Phénix.



CIRQUE DU SOLEIL



MAILLONS / Charte de la FEDEC - Éthique et Déontologie de l'enseignement des arts du cirque

Document publié par la Fédération Européenne des Écoles de Cirque Professionnelles (FEDEC)/

Editeur responsable: FEDEC aisbl / Timothy Roberts, président

Auteurs du texte : expert associé Marc Levêque, à partir des contributions des directeurs et équipes pédagogiques des écoles et centres de formation membres et des responsables

du groupe de réflexion - Marc Lalonde, Martin Gerbier, Martine Leroy, Paolo Stratta /

Coordination générale du projet et gestion : Danijela Jović / Traduction: Joanne Sharpe / Relecture:

Timothy Roberts / Graphisme : Émilie Anseeuw / © photos : Cover Académie Fratellini - Véronique Bury

© FEDEC 2012

www.fedec.eu



FEDEC

FÉDÉRATION EUROPÉENNE
DES ÉCOLES DE CIRQUE
PROFESSIONNELLES